



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense des intérêts moraux

Question écrite n° 21896

Texte de la question

M. Christian Estrosi appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les préoccupations des anciens combattants d'Afrique du Nord ainsi que de nos concitoyens Français rapatriés concernant la lecture du programme du Centre culturel algérien. En effet, ce centre, situé sur le territoire national, organise un « hommage aux porteurs de valise » et une « commémoration du 1er novembre 1954 ». Alors que 28 000 jeunes Français ont trouvé la mort en Algérie, mais aussi en métropole, victimes des combats et des attentats facilités par les « porteurs de valise », cette commémoration me semble particulièrement regrettable. Il souhaiterait donc connaître la position du gouvernement français et du ministre des anciens combattants garant du respect des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants comprend parfaitement les sentiments du monde combattant et notamment les anciens combattants d'Afrique du Nord en raison de l'hommage rendu par le centre culturel algérien aux « porteurs de valises ». Il a eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet au nom de M. le Premier ministre et du Gouvernement lors de la séance consacrée aux questions d'actualité du 27 octobre 1998. A cette occasion il a précisé que : « Le Gouvernement n'a pas été avisé de cette initiative, prise par un centre culturel qui bénéficie du statut diplomatique. Le ministre des affaires extérieures et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants ont fait savoir à l'ambassade d'Algérie qu'ils la désapprouvent ; elle s'assimile en effet à une provocation, surtout un 16 octobre, la France ayant inhumé le soldat inconnu de la guerre d'Algérie le 16 octobre 1977 à Notre-Dame-de-Lorette. L'hommage que nous rendons aux anciens combattants d'Algérie consiste d'abord pour nous à parler de guerre d'Algérie, ce qui ne s'était jamais fait auparavant. Ensuite, nous inaugurons des stèles et des rues à leur mémoire. Enfin, nous prenons l'initiative d'édifier un mémorial national - nous espérons que ce sera à Paris. Telle est la manière dont nous entendons agir dans cette affaire. » Cette position a été réitérée au cours des débats au Sénat lors de la discussion du budget du département ministériel. Elle a bien sûr aussi été exprimée avec force auprès d'un certain nombre de présidents d'association.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21896

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1998, page 6333

Réponse publiée le : 11 janvier 1999, page 185